

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la coopération internationale, ouvert au titre de l'affectataire FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL, session 2022

Le Directeur général de France Éducation international,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la coopération internationale, ouvert au titre de l'affectataire FRANCE ÉDUCTION INTERNATIONAL, au titre de l'année 2022 :

Madame VIGNERON Magali, attachée d'administration de l'état hors classe, présidente, France Éducation international, Sèvres.

Madame TREBUCQ Laurence, ingénieure d'études hors classe, experte, Conservatoire national des art et métiers, Paris.

Monsieur COURREGELONGUE Marc, ingénieur de recherche 1 classe, France Éducation international, Sèvres.

Monsieur SANCHEZ Pascal, professeur certifié hors classe, France Éducation international, Sèvres.

Fait à Sèvres, le 23 août 2022



Pierre-François MOURIER